

3. Féconde nature.

Fiche-projet Economie des ressources naturelles

Période de programmation : 2008 – 2013

Note de contexte

Les trois communes disposent d'un capital « ressources naturelles » abondant, de qualité, reconnu par la Région Wallonne, et qu'une activité agricole relativement extensive, avec une part croissante de fermes en agriculture biologique, a jusqu'ici ménagé. Par contre, la valorisation économique de l'eau, de la pierre et du bois pourrait être améliorée au sein du territoire. Par ailleurs, Natura 2000, qui concerne une surface importante du territoire, essentiellement forestière, mais aussi agricole, fait l'objet d'un important travail d'inventaire mais ne jouit encore d'aucune valorisation ou gestion adéquate.

Bien mises en valeur et comprises, ces ressources naturelles peuvent prendre une plus grande importance dans le bilan économique des entreprises locales et fonder pour partie l'identité du territoire et l'attachement que les habitants peuvent lui porter.

Objectifs

Un premier objectif consiste à faire connaître, reconnaître et respecter ce capital naturel par les élus et les habitants. Cet objectif en induit un deuxième : la mise en valeur des ressources naturelles doit aider à développer la fierté des habitants et les réseaux sociaux.

Un troisième objectif consiste à faire entrer l'environnement dans les pratiques sociales et économiques en développant les offres des entreprises en termes de gestion des ressources naturelles et en valorisant ces actions auprès du grand public.

En synthèse, il s'agit d'inventer de nouvelles formes de valeur ajoutée, durables, de ce capital naturel, sans en menacer ni la qualité ni l'abondance, et à travers elles, faire émerger une image et une identité spécifiques du territoire, au niveau des habitants comme des entreprises.

Lien au thème et aux objectifs spécifiques du PDS

Ce projet est central dans la stratégie Cuestas.

D'abord il doit contribuer à renforcer la capacité économique et la réputation des entreprises locales. Ensuite, il met en valeur le principal atout du territoire, son capital naturel, et consécutivement, il met le territoire en valeur, le fait exister originalement aux yeux de ses habitants mais aussi au-delà. De plus, il est un laboratoire de nouvelles alliances, entre naturalistes et entrepreneurs, entre agriculteurs et citoyens. Enfin, il suscite l'innovation par la recherche, l'expérimentation de nouveaux produits et de nouvelles activités issues de la valorisation des ressources naturelles.

Description des actions (2008-2011)

Les objectifs de la fiche seront poursuivis au travers d'actions ciblées regroupées au sein de 4 axes portés par Cuestas, le 5^{ème} axe réunissant des actions pour lesquels Cuestas agit en tant qu'interface pour des projets portés par les partenaires.

AXE 1 : Agriculture et Biodiversité

Objectifs :

La zone couverte par Cuestas est caractérisée par une agriculture relativement extensive et une forte présence de l'agriculture biologique (37 exploitations, soit 28 % de l'ensemble des exploitations agricoles). Le présent axe a pour objectif le développement des actions en faveur de la biodiversité dans la zone agricole, la communication autour de ces actions et leur valorisation économique.

- Bœuf des prairies gaumaises : développement des aspects environnementaux auprès des agriculteurs, communication sur ces aspects auprès des différents partenaires (consommateurs, restaurateurs, bouchers.....)

Dans le cadre de cette filière de viande bovine, les réunions de concertation entre les naturalistes locaux, les agriculteurs et les consommateurs ont permis le développement d'un cahier des charges en faveur de la biodiversité qui repose sur différents types d'actions :

- L'éleveur s'engage en fonction des potentialités de l'ensemble de son exploitation à organiser l'amélioration continue de ses pratiques en faveur de l'environnement (réalisation de l'équivalent d'un plan de gestion agro-environnemental qui comprend notamment une visite des parcelles de la ferme pour identifier quels types d'actions seraient nécessaires),
- Limitation de l'usage des produits phytosanitaires et interdiction des produits nocifs pour les insectes coprophages
- Fertilisation sur les pâtures à bœufs limitée à du fumier ou du compost
- L'éleveur s'engage à conserver, par bœuf, au moins 0,7 ha de fauche tardive (minimum après le 15 juin), le foin étant utilisé en hiver pour nourrir le bœuf
- Au niveau alimentation : liste positive d'aliments de base autorisés (principalement céréales), interdiction des OGM et du soja.

Il faut donc suivre les agriculteurs dans l'application de ces prescriptions, voire vers la mise en place de nouvelles prescriptions, soit par rencontres individuelles, soit par mise en commun des expériences entre agriculteurs (groupes de travail).

Pour développer cette filière et engager les agriculteurs dans le respect de la biodiversité, il est nécessaire de les encadrer mais aussi de trouver des débouchés pour la viande et donc d'informer les consommateurs et autres partenaires (bouchers, restaurateurs, ..) sur l'aspect environnemental. Le programme d'actions du projet « Féconde Nature » se déroule donc autour de ces deux axes :

- développement des actions des agriculteurs en faveur de l'environnement :
 - o suivi des éleveurs pour la mise en place des prescriptions : réunions de réflexions notamment autour de la réduction des anti-parasitaires, inscription des éleveurs (suivi du plan d'actions) et entrée de nouveaux agriculteurs (vérification des critères environnementaux),
 - o suivi et évolution du cahier des charges (réunions avec les agriculteurs pour en voir l'évolution, faire connaître le cahier des charges auprès des autres agriculteurs),
 - o organisation de la filière : suivi de la construction du comité de la filière et la représentativité du groupe « naturalistes ».
- augmentation du nombre de consommateurs et leur information : opérations de promotion et d'information sur les plus-values environnementales du bœuf, développement d'un site Internet pour promouvoir la démarche.

L'objectif est que la filière soit autonome au niveau commercial dans 3 ans. Au niveau environnemental, le chargé de mission mettra en place les procédures pour le suivi des missions d'encadrement et de suivi des agriculteurs en partenariat avec le conseiller agri-environnemental. En effet, ce dernier est désigné dans le cahier des charges comme responsable des aspects environnementaux.

- Gestion des milieux de hautes valeurs biologiques situés en zone agricole (Natura 2000, SGIB)

Dans le précédent PDS, des actions avaient été menées pour inciter les agriculteurs à prendre conscience de l'intérêt des zones humides et notamment des mardelles (plaquette d'information, inventaire tritons en prenant contact avec tous les agriculteurs concernés). La plupart des mardelles notamment sont classées en SGIB (sites de grand intérêt biologique) et sont situées pour la plupart en zone NATURA 2000. D'autres SGIB, dont l'inventaire reste à compléter, peuvent faire l'objet d'actions de gestion. Cette action sera poursuivie sur les mardelles (projets de gestion de mardelles communales, poursuite des inventaires, mise à disposition des données pour surveillance des agents DNF, sensibilisation des agriculteurs,...) mais aussi sur d'autres SGIB principalement de végétation humide tel les anciens bras morts (la gestion des prairies étant prise en charge par le conseiller agri-environnemental).

- Agriculture biologique

L'agriculture biologique occupe une grande place sur notre territoire. L'objectif est de réunir ces agriculteurs localement autour d'actions de promotion des produits (fiche Fermes en vie) et de développement des pratiques respectueuses de l'environnement (fiche Féconde Nature). Afin, d'impliquer des agriculteurs impliqués dans l'agriculture biologique dans des projets ou de réflexions collectives, il est prévu de les rencontrer individuellement, en collaboration avec la fiche « Fermes en vie ». Concernant la présente fiche, une réflexion sera menée avec eux sur les pratiques réalisées en matière de biodiversité (implication MAE, participation au réseau écologique,...), sur les possibilités d'actions à mener pour améliorer cet aspect et sur la façon de communiquer autour de ce mode d'agriculture. Cette action est à mener en concertation avec les organismes encadrant l'agriculture biologique au niveau régional (Bioforum, UNAB).

Partenaires :

- fiche « Ferme en vie » Cuestas
- Projet MAE – Cuestas
- Agriculteurs

- Certification Eco-Fermier :

Les actions de protection environnementale mises en œuvre par les agriculteurs sont de plus en plus nombreuses. Le durcissement des normes environnementales, principalement du à l'activation du réseau Natura 2000, entraîne un nombre croissant d'agriculteur à adopter des mesures de préservation des habitats et espèces présentes sur l'exploitation. Ces efforts ne sont malheureusement pas suffisamment perçus par les consommateurs, et de fait, pas assez valorisés.

Il importe donc de développer un outil de certification « Eco-fermier », apte à représenter le degré d'implication de l'agriculture dans la protection environnementale.

Partenaires :

- Conseiller MAE - Cuestas
- Agriculteurs
- Député provincial en charge de l'agriculture

- Plantation de haies et vergers hautes tiges

La Gaume possédait jusqu'au remembrement une tradition bocagère. Les parcelles étaient souvent ceinturées de haies, et le périmètre des villages comportait de nombreux vergers. La forte régression de ces milieux ces 50 dernières années a entraîné la quasi disparition de nombreuses espèces (pies grièches, chouettes chevêches,...)

Ces dernières années, ces plantations ont connu un léger regain d'intérêt, principalement dus aux incitants (MAE, subsides à la plantation) et aux possibilités de diversification (tourisme, cueillette,...)

Il importe de pouvoir stimuler l'élan pour ces pratiques en Gaume, et d'inciter assidument à la plantation de haies indigènes, véritables couloirs écologiques, et de vergers hautes tiges, garant de la conservation d'anciennes variétés.

Actions de communication

Dans l'ensemble de ce projet, des actions de communication sur les efforts environnementaux des agriculteurs seront mises en place, ciblées sur les producteurs de bœufs ou engagé dans l'agriculture biologique ou sur les actions de gestion des milieux naturels via des articles de journaux, des visites, la promotion des produits, un site Internet du bœuf des prairies gaumaises, la présentation de panneaux.

Indicateurs de réalisation à trois ans

- rencontres avec des agriculteurs pour projets biodiversité : 50
- actions de communication des actions environnementales des agriculteurs : 10
- rencontres d'agriculteurs certifiés bio : 30

- Réalisation d'un cahier des charges et d'une procédure pour l'obtention du label « Eco-fermier »

Indicateurs de résultats

- nombre d'agriculteurs engagés dans des actions respectueuses de l'environnement (différents de MAE) : 30
- SGIB ayants fait l'objet d'une gestion : 10
- Mise en œuvre du label Eco-fermier : 10

AXE 2 : Exploitation écologique des micro-carrières

Objectifs :

A l'image de ce qui a été réalisé à Meix-devant-Virton, réalisation et mise en œuvre de plans de gestion (planification des actions à réaliser en fonction des objectifs déterminés) permettant la réhabilitation écologique des micro-carrières forestières (présence d'une centaine sur les trois communes) afin de favoriser les milieux favorables à la biodiversité caractéristique de ces milieux. La mise en œuvre demandera des travaux d'extraction ou de déboisement. Le budget permettra de financer les travaux préparatoires aux demandes de permis (topographie), la finalisation après travaux d'extraction (réaménagement des terres, pose de clôtures,...) et si nécessaire déboisement.

Cet axe souhaite développer des collaborations :

- avec une ou des entreprises pour l'extraction : il est escompté que le matériaux retiré paye le travail d'extraction
- avec les citoyens par la vente de bois ou des matériaux d'extraction,

Cette action pourra être utilisée comme exemple de filière afin de sensibiliser les citoyens à l'utilisation de ressources locales, aspect identifié comme enjeu dans l'analyse prospective sur les ressources naturelles menée par l'institut Destrée.

Programme de travail sur les 3 ans

Identifier les carrières prioritaires sur base de critères d'intérêt (situation en zone Natura 2000, probabilité présence lézard des souches, inventaires,..) et de faisabilité (propriété, accessibilité,...) Négociation avec les partenaires d'un objectif de gestion réaliste, définition des moyens à mettre en œuvre.

Suivi administratif : demande de permis d'urbanisme, suivi travail de topographie, rédaction de marché pour le débroussaillage ou l'extraction.

Suivi écologique des réhabilitations : collecte de données et inventaires.

Partenaires :

Annie Remacle : responsable plan gestion « lézard des souches »

Bernard Van Doren, DNF Virton

Entreprises d'extraction

Indicateur de réalisation à trois ans

Réunions partenaires (scientifiques, entreprises, administration) : 20

Indicateur de résultats à trois ans

Plan de gestion mis en œuvre : 5

Actions de communication

Dépliant intérêt des carrières : 1

AXE 3 : Réseau Jardins Naturels

Objectifs : L'objectif de cette action est d'impliquer les citoyens et les communes dans la découverte de la nature ordinaire en leur donnant la possibilité d'agir concrètement.

Types de pratiques respectueuses de la nature dans les jardins :

- ☼ Réduction voire abandon de l'utilisation de pesticides
- ☼ Nichoirs oiseaux et insectes
- ☼ Utilisation d'espèces végétales indigènes (et éviter le recours aux espèces exotiques envahissantes)

- ⊗ Préservation et construction de vieux murs
- ⊗ Réalisation de micro-mares
- ⊗ Réalisation de sites de reproduction de reptiles
- ⊗ Prés fleuris
- ⊗

Il s'agit pour le chargé de mission d'organiser un réseau de compétences/ressources permettant d'encadrer les citoyens ou communes volontaires vers des pratiques respectueuses de l'environnement dans les jardins ou potagers. Parmi les ressources, les cercles horticoles et les entreprises de parc et jardins seront des partenaires privilégiés, par la valorisation de leur savoir-faire et le développement d'un créneau « environnement » dans les entreprises « parcs et jardins ».

Stimuler la prise en compte des habitants par l'exemplarité communale, principalement la réalisation de prés fleuris et la fauche tardive plutôt que la tonte.

Projet partenaire : le développement d'un terreau alliant sable/copeau/herbe est une demande de la commune d'Etalle qui pourrait permettre de développer un ou plusieurs emplois. L'objectif étant de valoriser les déchets de tonte qui représente 47% de déchets envoyés à la déchetterie.

Moyens :

Le rôle du chargé de mission est d'assurer l'interface afin de mobiliser et coordonner les différents partenaires intéressés par le projet et de promouvoir la démarche auprès du public-cible en programmant des actions de promotion et de d'encadrement.

- ⊗ Pouvoir disposer de lieux de démonstration : identifier les personnes déjà engagées dans une telle démarche ou prêtes à le faire, réfléchir à la possibilité d'un jardin de démonstration
- ⊗ Animer avec les partenaires un réseau d'échanges d'informations : conférences, animations,...
- ⊗ Créer de nouvelles compétences chez les entrepreneurs de jardins

Partenaires ayants marqués leur intérêt pour le projet :

GAL voisin « pays d'Anlier et de la haute Sûre »

Natagora

Pépinières La Gaume

Cercle horticole d'Etalle

Adalia

Commune d'Etalle

Programme de travail sur 3 ans

Prise de contact partenaires

Pour la promotion : organisation d'un événement annuel pour la semaine sans pesticides (mars)

Définition du partenariat (personnes-ressources) permettant la recherche de partenaires privés intéressés par le projet

Contacts avec les entrepreneurs de jardins qui souhaiteraient être partenaires

Contacts avec les écoles et les communes pour création jardins de démonstration

Indicateurs de réalisation à trois ans :

- Actions de promotion/formation : 10
- activités rencontre partenaires- animation du réseau: 20

Indicateurs de résultats à trois ans ;

- jardins engagés dans au moins une démarche : 20
- Communes mettant en œuvre des zones de prairies fleuries, et un plan de tonte réduit : 3

Actions de communication

Dépliants présentant la démarche pour inciter les privés à rejoindre le réseau : 1

Création ou collecte de fiches d'aide ? (à voir en fonction documentation existante)

AXE 4 : Création et animation d'un réseau de personnes-ressources en matière de découverte de la nature

Objectifs : Développer, auprès des habitants, les actions de découverte de la nature locale en s'appuyant sur un réseau de personnes formées. Cette action a deux objectifs : développer les actions de découverte de la nature locale auprès des citoyens et valoriser le savoir-faire de personnes formées pouvant déboucher sur des possibilités d'activité économique complémentaires.

Moyens :

- ⊗ Disposer d'une base de données sur les personnes ressources
- ⊗ Développer et valoriser le savoir faire de ces personnes
- ⊗ Mise en place de formations/visites des milieux locaux à ces personnes mais aussi ouvertes à d'autres (enseignants)
- ⊗ Mettre en valeur les richesses des communes (cron, mardelles, réserves naturelles)

Programme de travail sur 3 ans

Identifier les formations et structure permettant un recensement de ces personnes ressources (fichiers guides du terroir, guide nature, Natagora, bouche à oreille)

Prendre contact avec chaque personne pour connaître leur disponibilité et les sites qu'ils font visiter

Identifier des sites d'intérêt et s'assurer de leur valorisation (visites, panneaux,...)

Développer les visites de milieux naturels auprès de ces personnes pour faire un effet « boule de neige »

Préparer une base de données de ces différentes compétences qui sera proposés aux organisateurs d'événements, aux écoles, ...ainsi qu'à intégrer dans la base de données de la FTLB <http://www.ftlb.be/fr/attractions/guides/index.php>.

Indicateurs de réalisation à trois ans

Prises de contact avec les personnes ressources : 15

Disponibilité d'une base de données : 1

Indicateurs de résultat à trois ans :

Visites/ formations : 12

Itinéraires/sites faisant l'objet de valorisation : 15

Actions de communication

Dépliants de synthèse des guides disponibles pour les SI et autres organisateurs : 1

Dépliants de présentation des milieux naturels à distribuer lors des visites : 2

AXE 5 : Appui aux partenaires de Cuestas

A coté des axes précédents portés par Cuestas, l'asbl se doit aussi, en tant qu'interface, d'être disponible en appui pour les différents projets portés par ses partenaires. Les demandeurs sont principalement les communes mais aussi les DNF ou des associations de développement de la nature.

Différents projets ont d'ores et déjà demandé l'appui de Cuestas et pourront, dans des proportions différentes, être soutenus dans le cadre de cette programmation :

- le PCDN de Tintigny
- l'implantation de culture de Miscanthus (à Etalle)
- la remise en état des refuges à chauves souris dans les clochers
- la production de terreau à Etalle

Pour répondre à ces demandes ou les susciter, le chargé de mission reste en contact avec les différents partenaires en participant aux réunions et différents événements organisés ;

Ces projets ne sont pas directement portés par le chargé de mission mais doivent être suivi sur différents aspects (mise en place de synergie, aspects administratifs, appui logistique, communication...). C'est donc la mission du chargé de projet de pouvoir répondre à ces demandes pour autant qu'elles soient poursuivies par le demandeur.

Indicateurs de réalisation à trois ans

Rencontres avec les partenaires (communes, Natagora, DNF) : 45

Indicateurs de résultat à trois ans

Participation à actions menées suite à demandes : 10

Actions de communication

A voir avec partenaires

Programme de travail

		2008	2009	2010	2011
Agriculture et Biodiversité	30%	Bœuf en automne	Bœuf en automne Enquête agriculture bio Milieux humides en zone agricoles	Bœuf en automne Actions agriculture bio et N2000	Bœuf en automne Actions agriculture bio et N2000
Micro – Carrières	30%	Rencontres partenaires Etude faisabilité pour choix carrières	Rencontres partenaires Etude faisabilité pour choix carrières Etablissement plan de gestion et mise en oeuvre	Etablissement plan de gestion et mise en oeuvre	Etablissement plan de gestion et mise en oeuvre
Jardins Naturels	15%	Rencontre partenaires - préparation action pour semaine sans pesticides	préparation action pour semaine sans pesticides – recherche jardins (privés ou communaux)	Mise en place réseau jardins naturels	Mise en place réseau jardins naturels
Personnes Ressources	15%	Recensement personnes-ressources	Contact avec les personnes ressources – établissement base de données et mise en place stratégie actions	établissement base de données et mise en place actions	mise en place actions
Appui aux Partenaires	10%	Suivi mares communales Suivi partenariat Natagora PCDN	A voir en fonction demandes	A voir en fonction demandes	A voir en fonction demandes

Porteur de projet

Le Groupe d'action locale.

Opérateur de projet

La personne engagée en collaboration avec les partenaires du projet

Partenaires

DNF, Natagora, Pépinières la Gaume, les contrats de Rivières Semois et Ton-Messancy, Nature et Progrès, entreprises, professionnels de la construction, MET, Communes, cercles horticoles, citoyens, écoles.

Publics cible et bénéficiaires

Citoyens, communes, touristes, enfants, agriculteurs, entreprises liés à la construction et aux jardins.

Autorité responsable : la DGRNE

Action emblématique de la fiche

Une au moins de ces actions fera l'objet d'un effort de « mise en scène » et de communication, avec l'appui des moyens de la fiche « Culture nomade », afin d'interpeller, séduire, convaincre un public large, sur et en-dehors du territoire.

Il est proposé que l'action « Exploitation écologique des micro-carrières» bénéficie de ce traitement créatif et médiatique. En effet cette action est emblématique d'un partenariat entre petits entrepreneurs locaux, naturalistes et citoyens autour de la préservation et de l'amélioration de la biodiversité.

Indicateurs

De réalisation : produit de l'activité des opérateurs, ce qui a été réalisé avec la subvention.	Description	Objectifs chiffrés
	Engagement d'une personne	1
	Rencontres avec des agriculteurs pour projets biodiversité :	50
	Rencontres agriculteurs certifiés bio	30
	Cahier des charges et procédure certification « Eco-fermier »	1
	Actions de valorisation des actions environnementales des agriculteurs	10
	Réunions partenaires autour des micros carrières (scientifiques, entreprises, administration)	20
	Actions de promotion/formation	10
	Activités rencontre partenaires / animation du réseau	20
	Activités de rencontre partenaires jardins naturels (cercles horticoles, GAL, Natagora, La Gaume,,)	20
	Prises de contact avec les personnes ressources	50
	Disponibilité d'une base de données des personnes ressources	1
	Rencontres avec les partenaires (communes, Natagora, DNF)	45
	Réalisation documents à distribuer	5
De résultat : avantages immédiats du projet pour les bénéficiaires/ destinataires directs		
	Nombre d'agriculteurs engagés dans des actions respectueuses de l'environnement (différents de MAE)	30
	Mise en application de la certification « Eco-fermier »	10
	SGIB ayants fait l'objet d'une gestion	10
	Plan de gestion micro carrières« en route »	5
	Jardins naturels engagés dans une démarche naturelle	20
	Visites /formation	12
	Itinéraires/sites faisait l'objet de valorisation	15
	Participation à actions menées suite à demandes	10
	Nombre articles de valorisation	20